



BIR1BA

2024 - 2025

BIR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du premier cycle,

- vous aurez reçu une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un-e professionnel-le capable de s'adapter à toutes les situations ;
- vous aurez entamé la formation spécialisée qui sera poursuivie au cours du master ;
- vous serez exercé-e à l'analyse et à la résolution de problèmes de plus en plus complexes, seul-e ou en équipe, notamment grâce aux projets proposés au cours des 1^{er} et 2^e blocs annuels du programme ;
- vous aurez pris contact avec le milieu professionnel pour aiguiser votre motivation et vous aide

BIR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de bachelier permet à l'étudiant-e d'acquérir un large socle de connaissances et de compétences scientifiques et technologiques dans le domaine des sciences du vivant, lui permettant de comprendre et de conceptualiser les systèmes biologiques, agronomiques et environnementaux. Durant son programme de bachelier, grâce à sa formation polyvalente, le-la futur-e diplômé-e bioingénieur aura développé son projet de formation et son projet personnel, qu'il poursuivra durant son programme de master et ce, avec une autonomie croissante. L'objectif, en fin de formation, est de devenir des hommes et des femmes qui oeuvrent pour mieux intégrer activités humaines et respect de l'environnement, pour répondre de manière durable aux défis majeurs de nos sociétés d'aujourd'hui et de demain, et pour offrir à l'homme une meilleure qualité de vie.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. utiliser de manière critique un corpus de savoirs (connaissances, méthodes et techniques, modèles et processus) en sciences naturelles et humaines dans le domaine de l'ingénierie agronomique, biologique, chimique et environnementale.

1.1 Connaître et comprendre les fondements et concepts de base de savoirs en Sciences fondamentales (tronc commun), maîtriser leur formalisme, et ce plus spécifiquement pour les disciplines suivantes :

- Mathématique, analyse et traitement de données : mathématiques générales, probabilités et statistiques.
- Sciences de la matière : chimie générale, organique et analytique, physique générale ;
- Sciences de la vie : biologie cellulaire, biologie de l'organisme, physiologie végétale et animale, biochimie, microbiologie ;
- Sciences du globe et des écosystèmes : sciences de la terre et ingénierie de la biosphère.

1.2 Connaître et comprendre des concepts de base dans le cadre d'une introduction à la philosophie et à l'économie.

1.3 Connaître et comprendre un socle de savoirs dans un des domaines de la bioingénierie (filière au choix) :

- Filière « agronomie » : sciences de la vie (biologie intégrative, biologie des interactions, biochimie), sciences humaines (économie des ressources naturelles), sciences du globe et des écosystèmes (sciences du sol, climatologie et hydrologie) ;
- Filière « environnement » : sciences de la vie (biologie intégrative), sciences humaines (économie des ressources naturelles), sciences du globe et des écosystèmes (climatologie et hydrologie, sciences du sol, sciences forestières) ;
- Filière « chimie » : sciences de la matière (chimie physique, chimie analytique, chimie des colloïdes et des surfaces).

1.4 Maîtriser des techniques expérimentales de base en chimie, physique, biologie, sciences de la terre.

1.5 Mobiliser ses savoirs de manière critique face à un problème simple.

1.6 Mobiliser des savoirs multiples (articuler des concepts de disciplines différentes) pour comprendre un problème multidisciplinaire.

2. utiliser de manière critique un corpus de « savoirs en ingénierie et gestion » sur lequel il s'appuie pour agir avec expertise dans le domaine de l'ingénierie agronomique, biologique, chimique et environnementale.

2.1 Connaître et comprendre les fondements, les concepts et les outils de base en Sciences de l'ingénieur.

- Mathématiques, analyse et traitement des données : informatique et mathématiques appliquées, analyse des systèmes ;
- Sciences du globe et des écosystèmes : ingénierie de la biosphère ;
- Sciences humaines : Fonctionnement et gestion des entreprises ; *Economie des ressources naturelles et de l'environnement (uniquement pour les filières "agronomie" et "environnement")* ;
- Sciences et ingénierie de la matière et des procédés : phénomènes de transfert, thermodynamique.

2.2 Maîtriser les outils de base en Sciences de l'ingénieur (par ex. : outils informatiques, programmation,...)

2.3 Activer et mobiliser ses savoirs en ingénierie avec un esprit critique et selon une approche quantitative, face un problème simple.

2.4 Connaître et comprendre les concepts de base et grandes théories en gestion.

3. appliquer une méthodologie pertinente pour un travail de recherche, mettant en œuvre une démarche scientifique analytique et, le cas échéant systémique en vue d'approfondir une problématique de recherche inédite relevant de l'ingénierie agronomique, biologique, chimique et environnementale, en intégrant plusieurs disciplines.

Cet axe de compétence se développe tout au long du bachelier et du master. Il demande, entre autres, de mobiliser une succession de compétences qui sont explicitées ci-dessus. Ces compétences correspondent dans les faits aux différentes étapes de la démarche scientifique. La majorité de ces compétences sont développées dans les programmes de bachelier et de master avec une différenciation principalement à 3 niveaux : - la complexité et le degré d'approfondissement de la problématique scientifique/de recherche étudiée ; - le degré d'innovation dont fait preuve l'étudiant ; - le degré d'autonomie dont fait preuve l'étudiant tout au long de la démarche.

3.1 Réaliser une recherche d'informations sur une problématique scientifique balisée et simplifiée, évaluer leur fiabilité sur la base de la nature de la source d'information et réaliser une synthèse. 3.2 Identifier les relations de causalité entre les éléments clés d'une problématique scientifique simple. 3.3 Mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse (expérimentation – observation - modélisation) permettant d'acquérir des données afin de répondre à une question scientifique bien délimitée. 3.4 Maîtriser les bases de l'analyse statistique de données scientifiques. 3.5 Analyser et interpréter les résultats jusqu'à la critique argumentée, pour une question scientifique bien délimitée. 3.6 Faire preuve d'un esprit de synthèse et formuler des conclusions, pour une question scientifique bien délimitée. 3.7 Dans chacune des compétences reprises ci-dessus, faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critique indispensables à toute démarche scientifique.

4. formuler et analyser une problématique simple dans le domaine de l'ingénierie agronomique, biologique, chimique et environnementale liée à des situations nouvelles présentant un certain degré d'incertitude. Par une approche systémique et multidisciplinaire, il est capable de concevoir des solutions pertinentes, durables et innovantes.

Cet axe de compétence se développe tout au long du bachelier et du master. Il demande de mobiliser une succession de compétences qui sont explicitées ci-dessus. Ces compétences correspondent dans les faits aux différentes étapes de la démarche d'ingénieur. La majorité de ces compétences sont développées dans les programmes de bachelier et de master avec une différenciation au niveau :

- de la complexité et de l'étendue de la problématique traitée ;
- du degré d'autonomie dont fait preuve l'étudiant tout au long de la démarche ;
- du degré d'approfondissement de chacune des compétences.

4.1 Extraire l'information pertinente pour formaliser une problématique simple, en vue de définir une ou des questions claires. 4.2 Identifier, sur base des connaissances acquises, les concepts clés nécessaires pour résoudre la problématique simple. 4.3 Analyser et résoudre la problématique simple à l'aide des concepts clés, et formuler les hypothèses sous-jacentes aux concepts. 4.5 Identifier des solutions et leurs limites d'application compte tenu des hypothèses formulées lors de la résolution.

5. concevoir et mener un projet pluridisciplinaire, seul et en équipe, avec l'environnement

8. faire preuve d'autonomie et de proactivité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et le développement de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à des contextes changeants ou incertains et d'y évoluer positivement. Il se sera construit un projet professionnel et aura également intégré une logique de développement continu.

8.1 S'adapter à une multiplicité de situations d'apprentissage et en tirer parti. 8.2 Gérer de façon autonome sa formation et son travail : définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps. 8.3 Gérer son stress et des frustrations face à des situations non totalement balisées ou des situations d'urgence. 8.4 Prendre son parcours de formation en main avec pour objectif de préciser l'orientation de son projet professionnel 8.5 Intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences (en ce compris les compétences méthodologiques) en réponse à des situations balisées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme menant au grade de "bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur", est constitué de 180 crédits répartis sur 3 blocs annuels d'études et organisé comme suit :

- une formation générale et polyvalente (148 crédits) dont une expérience de terrain via le stage*
- une option d'approfondissement/spécialisation (32 crédits): agronomie, chimie ou environnement.

La formation générale ou programme de la majeure comprend les matières suivantes:

- Mathématiques, analyse et traitement des données (27 crédits)
- Sciences et ingénierie de la matière et des procédés (46 crédits)
- Sciences de la vie (29 crédits)
- Sciences du globe et des écosystèmes (11 crédits)
- Sciences humaines (20 crédits)
- Projets et soft skills (15 crédits)

Le programme de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur, ne permet pas l'accès aux mineures offertes à l'UCLouvain. L'étudiant-e doit toutefois, pour compléter son programme, choisir plusieurs activités d'enseignement à hauteur de 10 crédits, dont certaines peuvent être suivies en dehors du programme de la Faculté.

* Durant le cycle de bachelier (après la première année), l'étudiant-e est amené-e à s'immerger pendant un mois dans une petite ou moyenne entreprise du secteur agricole ou de l'ingénierie biologique en Belgique ou à l'étranger.

BIR1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme de la majeure (148 crédits)

o Mathématiques, analyse et traitement des données (27 crédits)

● LBIR1110	Introduction à l'analyse	Emmanuel Hanert	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LBIR1111	Complément d'analyse et d'algèbre	Marino Gran	FR [q2] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐	X		
● LBIR1211	Analyse de fonctions à plusieurs variables ■	Emmanuel Hanert	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		X	
● LBIR1212	Probabilités et statistiques (I) ■	Patrick Bogaert	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		X	

○ LANGL1882



○ Activités au choix libre

Activités au choix libre pour atteindre 32 crédits dans la filière. A choisir selon les balises facultaires communiquées lors de la séance d'information et disponibles via le lien suivant:

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/agro/inscription-ue-au-choix.html>

Minimum 10 crédit(s)

⌘ Chimie

○ LBIR1340 Fondements de mécanique quantique et de spectroscopie 

LBIR1328A	"Climatology and hydrology applied to agronomy and the environment - partim A (2 ECTS)" a comme prérequis LBIR1221 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1221 - Onde, optique et physique moderne
LBIR1336	"Sciences du sol et excursions intégrées" a comme prérequis LBIR1130 ET LBIR1270 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1130 - Introduction aux sciences de la terre • LBIR1270 - Projet intégré en diagnostic environnemental
LBIR1340	"Fondements de mécanique quantique et de spectroscopie" a comme prérequis LBIR1211 ET LBIR1221 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1211 - Analyse de fonctions à plusieurs variables • LBIR1221 - Onde, optique et physique moderne
LBIR1341	"Laboratoires, séminaires et exercices intégrés de chimie analytique" a comme prérequis LBIR1212 ET LCHM1211A <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1212 - Probabilités et statistiques (I) • LCHM1211A - Chimie générale 2
LBIR1342	"Analyse de composés organiques dans des matrices complexes" a comme prérequis LCHM1141B <ul style="list-style-type: none"> • LCHM1141B - Chimie organique
LBIR1346	"Chimie des colloïdes et des surfaces (I)" a comme prérequis LCHM1211A <ul style="list-style-type: none"> • LCHM1211A - Chimie générale 2
LBIR1349	"Chimie analytique I" a comme prérequis LCHM1211A ET LBIR1221 <ul style="list-style-type: none"> • LCHM1211A - Chimie générale 2 • LBIR1221 - Onde, optique et physique moderne
LBIR1350	"Microbiologie générale" a comme prérequis LBIR1250 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1250 - Biochimie I : biochimie structurale, enzymologie et métabolisme énergétique
LBIR1351	"Introduction à l'analyse des systèmes" a comme prérequis LBIR1271 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1271 - Projet intégré en informatique et mathématiques appliquées
LBIR1352M	"Génétique générale - Cours magistral pour bioingénieurs et TP "Mouches"" a comme prérequis LBIR1150 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1150 - Biologie de la cellule et des unicellulaires
LBIR1352P	"Génétique générale - Cours magistral pour bioingénieurs et TP "PCR "" a comme prérequis LBIR1150 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1150 - Biologie de la cellule et des unicellulaires
LBIR1353	"Biologie intégrative" a comme prérequis LBIR1251 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1251 - Biologie et Physiologie végétale
LBIR1354	"Biologie des interactions" a comme prérequis LBIR1270 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1270 - Projet intégré en diagnostic environnemental
LBIR1355	"Métabolisme microbien et synthèse de biomolécules" a comme prérequis LBIR1250 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1250 - Biochimie I : biochimie structurale, enzymologie et métabolisme énergétique
LBIR1360	"Firm management and organisation" a comme prérequis LBIR1260 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1260 - Principles of economics
LBIR1362	"Economie des ressources naturelles et de l'environnement" a comme prérequis LBIR1260 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1260 - Principles of economics
LCHM1211A	"Chimie générale 2" a comme prérequis LBIR1140 ET LBIR1170 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1140 - Chimie générale 1 • LBIR1170 - Projet appliqué en Chimie
LCHM1244	"Chimie organique 2 : approfondissement des concepts de base" a comme prérequis LCHM1141B <ul style="list-style-type: none"> • LCHM1141B - Chimie organique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

BIR1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de la majeure**o Mathématiques, analyse et traitement des données**

○ LBIR1110	Introduction à l'analyse	Emmanuel Hanert	(FR) [q1] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
○ LBIR1111	Complément d'analyse et d'algèbre	Marino Gran	(FR) [q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐

o Sciences et ingénierie de la matière et des procédés

○ LBIR1140	Chimie générale 1	Pierre Delmelle (coord.) Charles-André Fustin Michel Ghislain (coord.)	(FR) [q1] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
○ LCHM1141B	Chimie organique	Benjamin Elias Charles-André Fustin	(FR) [q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
○ LBIR1121	Mécanique générale	Laurent Delannay Eric Deleersnijder (coord.)	(FR) [q1] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
○ LBIR1122	Thermodynamique et électromagnétisme	Sébastien Lambot	(FR) [q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐

o Sciences de la vie

○ LBIR1150	Biologie de la cellule et des unicellulaires	Patrick Dumont Charles Hachez (coord.)	(FR) [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LBIR1151	Biologie de l'organisme	Guillaume Lobet Jean-François Rees (coord.)	(FR) [q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐

o Sciences du globe et des écosystèmes

○ LBIR1130	Introduction aux sciences de la terre	Pierre Delmelle (coord.) Sophie Opfergelt	(FR) [q2] [30h +30h] [6 Crédits] 🌐
------------	---	--	---

BIR1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ⊗ Au choix
 - △
-

○ LBIR1260	Principles of economics 🇺🇸	Goedele Van den Broeck	EN [q1] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
○ LSC1120A	Notions de philosophie	Charles Pence	FR [q1] [45h] [2 Crédits] 🌐

○ Projets et Soft skills

○ LBIR1270	Projet intégré en diagnostic environnemental 🇺🇸	Yannick Agnan Anne-Laure Jacquemart (coord.)	FR [q1] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English- friendly</i>
○ LBIR1271	Projet intégré en informatique et mathématiques appliquées 🇺🇸	Patrick Bogaert Emmanuel Hanert (coord.) Marnik Vanclooster	FR [q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐

BIR1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
-

● LBIR1328A	Climatology and hydrology applied to agronomy and the environment - partim A (2 ECTS) 🟡	Alice Alonso (supplée) Charles Bielders) Alice Alonso (supplée) Marnik Vanclooster) Hugues Goosse	EN [q1] [22.5h] [2 Crédits] 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en</i>
-------------	---	---	---

BIR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'0.0863 0.5176 0.9176 rg000019 250.76400\]](#) en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et ori51

Faculté

Entité de la structure

SST/AGRO

Dénomination

Faculté des bioingénieurs (AGRO)

Secteur

Secteur des sciences et technologies (SST)

Sigle

AGRO

Adresse de l'entité

Croix du Sud 2 - bte L7.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 37 19 - Fax: +32 (0) 10 47 47 45

<http://www.uclouvain.be/agro>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Christine Dupont
- Directrice administrative de faculté : Carole Dekelver

Commission(s) de programme

- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences agronomiques (BIRA)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Chimie et bioindustries (BIRC)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences & technologies de l'environnement (BIRE)
- Commission de programme - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (CBIR)
- Commission de programme interfacultaire en Sciences et gestion de l'environnement (ENVI)
- Fermes universitaires de Louvain (FERM)

Responsable académique du programme: [Mathieu Javaux](#)

Jury

- Président de jury: president-jury-agro@uclouvain.be
- Secrétaire du sous-jury de la 1re année BIR11BA: [Sébastien Lambot](#)
- Secrétaire de jury du cycle de bachelier: [Sébastien Lambot](#)

Personne(s) de contact

- Conseiller aux études: conseiller-agro@uclouvain.be